

## CARBON FOREST : UNE INITIATIVE ORIGINALE

Alexandra d'Harcourt

Alors que la taxe carbone a été mise en place en 2014, quelques propriétaires forestiers et des experts se sont associés pour valoriser leur forêt et leur sylviculture tout en permettant à des entreprises de compenser leur empreinte carbone ; ainsi est né **Carbon Forest**, désormais labellisé par Bureau Veritas et Solar Impulse Foundation (label créé par Bertrand Piccard pour les solutions énergétiques durables).

Un premier contrat a été signé avec l'Automobile Club de l'Ouest pour 2018, 2019 et 2020 et concerne mille tonnes de carbone sur mille hectares. D'autres ont suivi ; mais pour faire face à des demandes de plus en plus nombreuses, l'association s'agrandit et intègre de nouvelles forêts qui respectent les quarante-trois engagements, dont six prérequis, de la labellisation, notamment une surface terrière supérieure à 12 m<sup>2</sup>/ha, au moins 80 m<sup>3</sup>/ha de bois d'œuvre et l'intégrité des sols préservée (afin d'éviter toute introduction de matière organique fraîche dans le sous-sol qui libérerait alors le CO<sub>2</sub> stocké).

Une réunion de présentation en septembre a été l'occasion pour différents acteurs potentiels de se rencontrer. En plus de l'intérêt majeur d'une telle valorisation de la forêt et surtout d'une certaine pratique sylvicole défendue scientifiquement, deux points ont retenu l'attention :

- le premier est l'inquiétude que soulève le réchauffement climatique ; l'administratrice adjointe du domaine de Chantilly a montré, par des relevés établis depuis plusieurs années, que les précipitations étaient stables mais les températures de plus en plus élevées sur de longues périodes. Ceci, ajouté à l'appétit d'ogre des hannetons qui se multiplient, a provoqué le dépérissement de plus de 40 % des arbres de réserve. Pour limiter le stress hydrique, une solution est suggérée qui s'appuie sur des études menées dans les zones

arides ou stériles : celle d'un couvert continu ;

- le second point est notre filière, mal structurée ; un promoteur immobilier qui souhaite construire des bâtiments de plusieurs milliers de m<sup>2</sup> en bois (le plus grand ferait 16 000 m<sup>2</sup>) avoue ne pas savoir où trouver son bois transformé en France, même si dans la région du Nord où il est installé, des scieries commencent à transformer leurs produits. Alors que l'accroissement annuel des forêts en France est de cent millions de m<sup>3</sup> et que nos forestiers ne savent comment vendre leurs arbres, n'y a-t-il pas un paradoxe ? Il semble urgent de se pencher sur la question et de favoriser en France les industries de transformation, afin d'éviter que notre bois ne parte à l'étranger pour en revenir en produits manufacturés.

Cette initiative est donc une belle invitation à réfléchir et trouver de nouveaux débouchés. Pour tout renseignement, vous pouvez vous rendre sur le site [www.carbon-forest.com](http://www.carbon-forest.com)

Alexandra d'Harcourt